



Fiche descriptive de l'appartement de gauche

Chalet Lainé

Le Serveray

79 route des Clis

74300 -Les Carroz d'Arâches



Le chalet est situé dans un joli village savoyard authentique. Station de ski familiale, les Carroz d'Arâches est l'une des 5 stations reliées, skis aux pieds, au Grand Massif (Flaine), le domaine skiable face au Mont-Blanc...

Il est facilement accessible, à 40 km de Genève, 15 minutes de la sortie 19 de l'autoroute blanche (sortie Cluses, Les Carroz, Flaine) et à 25 minutes de la gare de Cluses.

Chalet traditionnel en bois de 2 appartements, il est entouré d'un grand balcon, orienté plein Sud avec une belle vue sur la montagne et le village au milieu d'un jardin planté.



Il est situé à 5 minutes à pied du centre du village et à 3 minutes de l'Aquacime, vaste centre de détente (spa, fitness, piscine d'extérieur chauffée).

Une navette gratuite vous emmène au pied des remontées mécaniques et des pistes.

Descriptif de l'appartement

Il est classé 3 étoiles par les Offices de Tourisme & Territoires de Haute-Savoie.

95 m² sur 3 niveaux en bois avec une capacité maximale de 7 personnes.

Chauffage électrique neuf. Stationnement facile devant le chalet.

 Rez de jardin

- Vestiaire et local à skis
- Salon de télévision/salle de jeux
- Salle d'eau avec lavabo et douche entièrement rénovés
- Buanderie avec machine à laver et sèche-linge





✚ Rez de chaussée



- Salle de séjour donnant sur le balcon avec vue
- Salle de bain avec lavabo et baignoire (entièrement rénovée)
- Toilettes indépendantes
- Cuisine moderne équipée avec lave-vaisselle, plaque électrique 4 feux, four et micro-onde, réfrigérateur

✚ Premier étage

- 2 chambres exposées plein sud avec chacune, un lit 2 places (2 couvertures et 4 oreillers par lit)
- 1 chambre avec 3 lits 1 place (2 couvertures et 1 oreiller par lit)



Informations pratiques

Le linge de maison, les draps et les taies d'oreiller ne sont pas fournis.

L'appartement est non fumeur.

Il est équipé d'un Wifi.

La remise des clés, le retour des clés, l'état des lieux et le ménage seront assurés par Laurence Cardinal de la société « La Renarde des surfaces » dont nous vous donnerons les coordonnées après signature du contrat.

Lors de votre départ, **vous devez libérer l'appartement avant 10 heures**. Un état des lieux sera effectué à ce moment-là.

Le locataire doit respecter les lieux et les laisser en bon état de propreté.



Nous vous souhaitons un agréable séjour !